

Pairesses à vie et pairesses de droit héréditaire

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **46 (1958)**

Heft 854

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-269126>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Mlle Fasanino cantatrice et professeur de chant nous parle de l'

Or du Rhin

Pour la 7e fois depuis la guerre, Bayreuth a rouvert les portes du Festspielhaus, pour la 7e fois les petits-fils du grand Richard Wagner, Wieland et Wolfgang ont collaboré et ont continué leurs recherches d'une mise en scène qui répond à l'évolution du goût moderne dans la représentation scénique de ces chefs-d'œuvres.

En tout premier lieu il faut les féliciter du résultat obtenu ; choix des chefs d'orchestre et des chanteurs du plus modeste choriste au soliste de réputation mondiale indiscutée ; même les plus petits rôles sont tenus par des chanteurs de classe et tous de la même belle école de chant.

Chacun, on le sent, donne son maximum, par conscience professionnelle et par amour de la musique du Maître qu'ils comprennent et qu'ils sentent.

L'Or du Rhin est composé de 4 tableaux qui se suivent sans interruption ni entracte d'aucune sorte, l'orchestre continuant la liaison d'un tableau à l'autre. Le public est convié à prendre place, après les 3 fanfares composées par Richard Wagner sur des motifs empruntés à l'œuvre même.

La 1re sonne une fois 15 minutes avant le spectacle, la 2e 10 minutes avant et la 3e 5 minutes. A 19 heures précises, les grandes portes à gauche et à droite du théâtre se ferment, l'obscurité totale se fait durant quelques minutes, le silence règne complet et l'orchestre prélude invisible, l'impression est inoubliable. Durant près de trois heures, ce public saura se taire et écouter attentif cet orchestre magnifique de 140 artistes, recrutés un peu partout en Allemagne et en Autriche, dont les instruments, par la magie de son chef, ont un fondu miraculeux où jamais un éclat ne couvrira une voix, Hans Knappertsbusch sait nous donner cela. Cordes, bois, et cuivres, mariés, mélangés, harmonisés, dosés, dispenseront, dans une même vague venue de l'invisible, tout l'accompagnement de la trame de l'action. Le premier tableau nous conduit dans les profondeurs bleuâtres du Rhin. Au milieu de la scène l'OR est encore invisible et dans la demi-obscurité, les Trois Filles du Rhin veillent sur lui. Leurs yeux et leurs chants sont troublés par l'arrivée d'Albéric, le Nibelungen, un des nains du Nibelheim. Il brûle de convoitise luxurieuse et essaie de saisir une des gracieuses ondines. Le premier rayon de soleil, l'OR apparaît brillant à travers l'onde. Albéric apprend que celui qui forgera un anneau avec l'OR acquerra la Toute-Puissance, s'il fait serment de renoncer à l'Amour. Aussitôt il maudit l'Amour, arrache l'OR et disparaît au milieu des plaintes des Filles du Rhin. Ce premier tableau a suivi un prélude orchestral ravissant, on entend alors les chants des ondines, un trio de soprano, mezzo et alto : Dorothea Siebert, Paula Lenchner, Elisabeth Schärtel et une splendide basse de Munich, Gustav Neidlinger, Albéric. La réussite scénique est absolue, à mon avis. Les Filles du Rhin apparaissent tantôt à droite, tantôt au centre, en haut de la scène, tantôt à gauche, Wieland Wagner a imaginé de surveiller la scène par un grand disque, très en pente, sur lequel des projecteurs envoient des jeux de lumière bleutés plus ou moins intenses et mouvants.

La bonne aïeule

« L'argent » a servi de thème de discussion à des groupes féminins, à des groupes de jeunesse, selon les textes de base fournis par une brochure parue aux éditions Labor et Fides. Le récit publié ici est la description d'un cas psychologique dont « l'argent » est responsable.

Elle avait le teint frais pour son âge ; elle avait spécialement soigné sa mise ce jour-là, car elle venait de célébrer son quatre-vingtième anniversaire. Sa nombreuse parenté avait voulu célébrer cette journée avec toute la solennité désirable, d'autant plus que, cinq ans auparavant, la guerre était encore en train de ravager l'Europe, et l'aïeule avait refusé catégoriquement de voir fêter ses « soixante-quinze printemps » comme elle disait ; il fallait donc fêter d'autant mieux son entrée dans la neuvième décennie.

Avant midi déjà, elle avait eu la visite de ses deux filles et de ses deux fils, avec leurs maris et leurs femmes et dix petits-enfants, et aussi toute une cohorte de neveux et nièces avec leur progéniture, et même une charmante arrière-petite-fille, qui avait récité « sans faute » une petite poésie. Une vraie marée de fleurs avait submergé l'appartement, et le dîner avait rassemblé tout le monde, avec aussi les parents éloignés et ce qui lui restait de vieux amis. Dix heures sonnèrent ; à cause du grand âge de la jubilaire, tout le monde était parti, après l'avoir encore félicitée ; la vieille servante qui l'entourait

Au 2e tableau nous sommes transportés sur une hauteur où règne le brouillard d'Or du Rhin, le dieu puissant et sa femme Fricka contemplant la Walhalla, la haute et aérienne demeure bâtie par les Géants Fasolt et Fafner. En récompense de leur travail, Wotan leur a promis la belle Freia, déesse de la Jeunesse et de l'Amour, sœur de Fricka et des autres dieux Donner et Froh. Les Géants viennent chercher leur prix, mais Wotan ne tient pas sa promesse et refuse de livrer Freia. Une querelle se déchaîne interrompue par Loge le dieu du Feu, solitaire, subtil et puissant, il déclare avoir parcouru le monde vainement pour trouver une récompense à donner aux géants pour leur travail, afin de libérer Freia de cette dette. Mais, dit-il, par tout l'Amour est souverain, seul le Nibelung Albéric l'a maudit et à ce prix il a pu s'emparer de l'Or auquel est attaché le Pouvoir Absolu.

Les géants sont prêts à renoncer à la belle déesse si on leur livre l'Or. Mais Wotan refuse, avide qu'il est de puissance et laisse emmener la déesse malgré les protestations des autres dieux, la scène s'obscurcit et Wotan décide de descendre avec Loge au Nibelung pour s'emparer de l'Or.

Au 3e tableau, les voyageurs arrivent dans les cavernes mystérieuses du Nibelheim où Albéric, le nain, avec tout un peuple de Nibelungen forgent l'Anneau tout-puissant ; Loge et Wotan sont accueillis avec méfiance et le Nibelung voulant les émerveiller se pare du Tarnhelm, le casque magique qui alternativement le rend invisible, le change en dragon et en crapaud, sur quoi, quand il reprend sa forme, les deux dieux le garrottent et avec l'Or l'emportent vers les hauteurs.

La mise en scène de ce tableau est bien réussie grâce aux jeux de lumière qui alternent ; du fond de la grotte obscure un curieux concert invisible aux cris sourds et inarticulés donne fort bien l'impression d'un peuple œuvrant avec acharnement, Loge c'est le beau ténor Ludwig Suthaus au jeu vivant et plein de feu, il porte un curieux costume imitant des langues de feu sur son torse et sur ses bras. Wotan, Hans Hotter, majestueux en toge à gros plis, a grande allure, superbe timbre de basse, qu'on aimerait moins nasal.

Au 4e et dernier tableau nous voici à nouveau retournés sur les hauteurs brumeuses. Les dieux ont obligé Albéric, écumant de fureur, à rapporter et à rendre l'Or, l'Anneau et le Tarnhelm. En s'enfuyant il charge l'Anneau d'une malédiction que Wotan malgré l'avertissement d'Erda, la déesse mère de toute chose, contemple insouciant à son doigt. Pourtant pris d'angoisse et sur l'insistance des géants, il cède. Les deux géants ayant rendu Freia, se battent à mort pour garder l'Or, l'Anneau et le Tarnhelm, Fasolt succombe, Fafner triomphant s'en va avec le trésor, oubliant son épée que recueille Wotan. Déjà la malédiction qui s'attache à l'Or fait son œuvre. Tout au long de cette œuvre la musique suit et souligne si bien l'action qu'elle suggère en nous, visions et tableaux et la nouvelle mise en scène de W. W. laisse notre imagination compléter à notre goût.

En cela, du reste, le petit-fils du Maître ne fait que suivre ce que ce dernier écrivait à

de ses soins depuis 25 ans, l'aïda comme toujours à se mettre au lit, la couvrait comme d'habitude de son bel édredon piqué et s'en alla, en éteignant la lumière.

Tout d'abord, la vieille dame resta tranquillement étendue dans l'obscurité. Mais bientôt, elle sentit comme une inquiétude l'envahir ; elle s'agitait, se tourna et se retourna dans son lit, changea de position sans parvenir à retrouver son calme. C'était sûrement ce verre de vin rouge qui lui avait fait du mal ; depuis si longtemps qu'elle n'en buvait plus une goutte ! Elle payait maintenant le prix de cette « exception » : les jambes lourdes comme du plomb, la tête qui tournait, les yeux qui ne voulaient pas se fermer et regardaient, grands ouverts, dans l'obscurité !

Décidément, le sommeil ne voulait pas venir. Elle se retourna encore plusieurs fois dans son lit, puis elle se leva ; elle alluma sa lampe de chevet, enfila sa robe de chambre si douillette et s'installa dans son grand fauteuil à oreillettes. Oh oui ! elle était beaucoup mieux assise ainsi que couchée.

Elle ferma les yeux et repassa dans sa mémoire les événements de la journée. Depuis 20 ans, elle était veuve ; mais elle n'avait pas pu oublier son mari ; elle pensait à lui et se représentait ce qu'aurait été cette fête s'il avait été encore là ! certainement, il aurait été heureux avec elle.

Car vraiment, c'était été une belle fête. Au dessert, on avait fait beaucoup de discours en son honneur ; toute le monde avait loué sa générosité, car elle faisait beaucoup pour les pauvres de la ville et de la région,

La Convention sur les droits politiques de la femme a maintenant quarante-et-un Etats signataires, et vingt-huit Etats sont parties à la Convention.

• • •

La Convention sur la nationalité de la femme mariée a été ouverte à la signature et ratification ou accession par les Etats le 20 février 1957. Elle a été signée le jour de l'ouverture par les représentants du Canada, Chine, Colombie, Cuba, Danemark, Guatemala, République dominicaine, Royaume-Uni et Uruguay. Depuis, la Convention a été signée par le Chili, l'Inde, l'Irlande, Israël, la Norvège, le Portugal, la République socialiste soviétique de Biélorussie, la Suède, la Tchécoslovaquie, l'Union des Républiques

DÉPUTÉES AU BUNDESTAG

Les élections du 15 septembre ont envoyé au Bundestag 48 femmes (sur 497 membres, rien à craindre de la concurrence féminine !) : 22 chrétiennes-démocrates, 22 socialistes, trois libérales, une représentante du parti allemand, Mme Marie Lüders (Berlin), libérale, docteur des sciences politiques, députée au Reichstag de la République de Weimar, dès lors persécutée par le régime nazi, jetée en prison. A la fin de la guerre, elle se fit ouvrière agricole pour subsister ; en 1946, on la trouve institutrice en Bavière, puis professeur à l'Institut des sciences sociales de Berlin ; elle représente Berlin au Parlement de Bonn depuis 1953. C'est elle qui a ouvert la législature, le 15 octobre, comme doyenne d'âge.

S. F.

Assurance-maternité

(Suite de la page 1.)

Tous ne peuvent y parvenir, nous le savons bien, trop de circonstances individuelles et extérieures interviennent, d'où la nécessité des réseaux d'assurance complets. Mais pour que la sécurité soit réelle, il faut que les finances publiques soient bien équilibrées, or elles ne le sont pas, si on abuse des caisses d'assurance. La sécurité est aussi d'un mince secours si les prestations sont divisées entre trop de bénéficiaires. Partout, les allocations dégressives, selon les moyens de l'assuré, permettraient de sauvegarder la moralité et la santé des finances.

A. W.-G.

Louis II de Wahnfried le 17 mai 1881 : « Je désire voir représenter sur scène quelque chose de bien défini et d'un effet poétique qui ne rappelle point la pompe du théâtre d'opéra, je rêve d'une scène dont les décors ne seraient qu'un fond visuel silencieux, sorte de cadre en rapport avec le caractère de la situation ».

Je crois que ce jeune artiste décorateur a su répondre au vœu de son grand-père. Je me hâte d'ajouter que l'on sent fort bien que cette mise en scène n'a rien de définitif, elle pourra être modifiée et améliorée, c'est en cela qu'elle est attachante et au lieu de la repousser par parti-pris elle doit être, à mon avis, encouragée et jugée avec intelligence.

(A suivre.)

elle avait toujours aidé ses parents dans le besoin. Ces témoignages de reconnaissance étaient sincères, certainement !

Mais qu'était-ce là, tout d'un coup ? Quelque chose, comme une ombre, flottait obstinément devant elle... oh ! oui, oui, ce Jean-Christophe, son jeune neveu, le rebelle. Mais il y a plus de vingt ans qu'il est mort, elle l'avait complètement oublié... pourquoi donc son souvenir reparait-il si brusquement devant elle ?

Oh ! c'était une ancienne histoire. Elle l'aimait vraiment bien, ce Jean-Christophe ; qu'il était intelligent et éveillé déjà comme petit garçon ! ses parents, et elle aussi, trouvaient qu'il promettait beaucoup pour l'avenir. Or, un jour, il vint chez elle et lui dit : « Taute, prête-moi 2000 francs ». — « 2000 francs ? » C'était une grosse somme à l'époque, elle ne la possédait pas et aurait dû la demander à son mari. « Pourquoi as-tu besoin de cet argent ? »

Le jeune homme se taisait.

« As-tu des dettes ? »

— Non.

— Des dettes de jeu, peut-être ?

— Non.

— Est-ce pour... une femme ? la faire taire ? t'en débarrasser ?

— Non plus.

— Alors, pourquoi faire, mon cher enfant ?

— Oh ! tante ! personne ne comprend ! Ne parlons pas de la famille, ce serait trop lui demander ; mais les éditeurs... ils ont un horizon borné, ils n'acceptent que des best-sellers. J'ai fait un travail — une critique des

AUTOUR DU MONDE

Conventions internationales en 1957

socialistes soviétiques et la Yougoslavie. Le nombre total des Etats signataires de la Convention est actuellement de vingt.

Le 7 juin 1957, Israël a été le premier Etat à ratifier la Convention ; depuis, des instruments de ratification ont été également déposés par la République dominicaine et le Royaume-Uni.

• • •

Au 30 septembre 1957, la Convention internationale du Travail No 100, relative à la rémunération égale de la main-d'œuvre masculine et féminine pour un travail de valeur égale, a été ratifiée par vingt-trois Etats. Depuis la publication du dernier bulletin d'information, l'Albanie, le Brésil, l'Equateur, la Roumanie et la Syrie ont ratifié cette Convention.

PAIRESSSES A VIE ET PAIRESSSES DE DROIT HÉRÉDITAIRE

Les quotidiens de notre pays ont fait état de la nouvelle transmise de Londres, concernant la présence possible de « paires » à la Chambre des Lords.

Le « Women's Bulletin » nous invite à considérer cette réforme constitutionnelle avec un enthousiasme modéré.

Le « Times » du 25 novembre prétend que c'est une mesure grâce à laquelle le gouvernement propose, non seulement de créer des titres de pairs à vie, mais d'admettre les femmes à siéger et à voter, sur un pied d'égalité avec les hommes. Sûrement non ! Le seul article de cette loi se rapportant aux femmes dit ceci : « un titre de pair à vie peut être conféré à une femme, dans cette section ». Sans doute les femmes qui recevront le titre à vie pourront siéger et voter comme les hommes, mais seulement celles-ci. Il n'y a rien dans la loi permettant aux quelques-unes — vingt environ — qui sont paires de droit héréditaire, de prendre leur place légale à la seconde Chambre. Jusqu'à ce qu'on ait obtenu ce droit, les féministes ne seront pas satisfaites, même si la Chambre des Lords était envahie de centaines de paires à vie. Jadis, l'histoire nous le dit, les paires de droit héréditaire siégeaient, elles doivent être rétablies dans leurs prérogatives.

Omission

Nous nous excusons d'avoir omis, lors de la mise en pages de l'article biographique sur Mlle Hélène Naville, une note indiquant le titre et l'année de l'ouvrage consacré par cet écrivain à son grand-père. La voici : Hélène Naville — Ernest Naville, sa vie, sa pensée. 1917.

Ecole Lémania LAUSANNE

Maturité, baccalauréats

Diplômes de commerce et de langues

Classes préparatoires

des l'âge de 10 ans

conditions mondiales actuelles — personne ne veut l'éditer. Je voudrais l'imprimer à mes frais.

Elle avait été ahurie.

« Ma foi, mon garçon », avait-elle dit, « si personne ne veut de ton travail, cela veut dire sans doute qu'il est mauvais ».

— Tu te trompes comme tout le monde... d'ailleurs, je n'attendais pas de toi plus de compréhension pour mon travail lui-même, mais seulement pour ma position. Mon oncle et toi, vous ne serez pas plus pauvre avec 2000 francs de moins, vous sentirez à peine cette dépense. Et puis, je te promets de te rendre cet argent ; quelques exemplaires de mon livre se vendront certainement. Aide-moi, ma tante ! »

(à suivre)

UNE SALLE

DE BAINS

1 m²

GRASSET

B. PETZOLD

17, SERVETTE

Tél. 33 80 30